



HAL
open science

De quoi les abstentionnistes s'abstiennent-ils ?

Paul Bacot

► **To cite this version:**

Paul Bacot. De quoi les abstentionnistes s'abstiennent-ils ?. Bulletin de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais, 2023, 46, pp.69-77. hal-04679505

HAL Id: hal-04679505

<https://hal.science/hal-04679505v1>

Submitted on 27 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De quoi les abstentionnistes s'abstiennent-ils ?

Paul Bacot



Cliché PB

Les abstentionnistes s'abstiennent de voter, c'est l'évidence... à condition d'admettre que le mot *abstention*, sans autre précision, doit être compris comme signifiant « abstention électorale » (et même plus précisément encore « abstention lors des élections politiques »). L'abstention est alors le fait de ne pas participer à un scrutin auquel on est convié, quelle que soit la façon dont on y participe et quel que soit le contenu de son vote. Mais le fait de s'abstenir de voter n'implique pas de s'abstenir de toute activité dans le champ politique et civique. Il y a une infinité de modes de participation politique – individuels ou collectifs, pacifiques ou violents, légaux ou illégaux, protégés ou risqués, de durée et d'intensité variables – parmi lesquels on trouve le vote.

Il faut ici rendre compte de l'état des connaissances en matière d'abstention, en se demandant d'abord quels sont les facteurs sociologiques constants et connus de l'abstention, puis quelles sont les causes des variations dans l'ampleur de l'abstention. Il faudra alors se demander ce qui fait la spécificité de la pratique électorale et donc de l'abstentionnisme électoral : s'interroger sur ce que font les votants lorsqu'ils votent, permet de dire ce que les abstentionnistes ne font pas. En somme, il convient d'apporter des éléments de réponses à trois grandes questions : Qui sont les abstentionnistes ? Quand s'abstiennent-ils ? Que s'abstiennent-ils de faire en ne votant pas ?

Première question, donc : Que sait-on des causes habituelles, des facteurs constants de l'abstention ? Aujourd'hui, la sociologie politique nous apporte de nombreuses informations en la matière. Mais elle ne s'est intéressée à ce sujet que tardivement. La traditionnelle valorisation du vote a eu en effet deux conséquences regrettables. D'abord, la sociologie politique a longtemps délaissé les formes de participation politique autres que le vote, les qualifiant de « non conventionnelles ». Ensuite, et c'est ce qui nous intéresse directement ici, la faible légitimité accordée à l'abstention électorale a conduit à s'en tenir à l'étude de l'orientation du vote de ceux qui participent, et à ignorer largement les facteurs de la non-participation. Cette dévalorisation de l'abstention reste encore très présente dans les commentaires experts comme dans les débats partisans : ce n'est pas bien de s'abstenir ! Et le langage utilisé pour en parler témoigne de cette péjoration courante de l'abstention – ce qu'a bien montré Denis Barbet dans un article de la revue *Mots. Les langages du politique* paru en 2007¹.

La sociologie électorale s'est donc intéressée d'abord aux déterminants sociaux de l'orientation du vote, étudiés dès la première moitié du vingtième siècle, d'abord dans une optique géographique – avec la cartographie électorale – puis, au milieu du vingtième siècle, dans une optique

¹ Les publications citées sont référencées en fin d'article.

sociologique – notamment lorsque s’est développé et perfectionné l’outil de l’enquête d’opinion par sondage, couramment appelé « sondage ». Par contre, l’étude des déterminants sociaux de l’abstention et de la participation électorales n’a vraiment trouvé toute sa place dans la sociologie politique que dans la deuxième moitié, voire le dernier tiers du vingtième siècle. Si l’on schématise un peu le développement de ce champ d’étude, on peut se référer à quatre étapes principales, marquées par des ouvrages rendant compte de l’avancée des connaissances en la matière.

Celui de Mattei Dogan et Jacques Narbonne, *Les Françaises face à la politique*, qui paraît en 1955, alors que les femmes viennent d’obtenir le droit de vote (en 1944), s’intéresse notamment aux progrès de la participation parmi elles. Le statut et la place de la femme dans la société française des années cinquante explique sa faible participation électorale (mais aussi l’orientation de son vote), de même que le caractère nouveau pour elle du droit de vote (il faut du temps pour s’approprier un nouveau droit).

Le premier ouvrage sociologique vraiment consacré à l’abstention électorale paraît en 1968, sous la signature d’Alain Lancelot : *L’abstentionnisme électoral en France* est une compilation de multiples travaux épars conduits en France et à l’étranger, complété par d’importantes études empiriques menées par l’auteur durant les années précédentes. Alain Lancelot essaie de trouver une logique d’ensemble à la multiplicité des facteurs sociaux associés à l’abstention et conclut que c’est la plus ou moins grande *intégration* de l’individu à la société qui l’amène à voter plus ou moins fréquemment. Ainsi, le grand âge, l’absence d’activité professionnelle, l’isolement géographique, la vie solitaire, la non appartenance à une communauté associative, religieuse ou syndicale... sont autant de sources d’abstention.

Un second ouvrage majeur intervient dix ans plus tard, sous la signature de Daniel Gaxie, qui bénéficie de toutes les enquêtes intervenues entre temps. Les données ainsi rassemblées sont interprétées selon le modèle d’analyse du monde social développé par le sociologue Pierre Bourdieu, et la conclusion est que ce sont les rapports de *domination* qui font que les uns s’abstiennent beaucoup (les dominés) et que les autres s’abstiennent peu (les dominants)². Les dominés sont à la fois moins bien formés et moins bien informés, ayant de ce fait du mal à se situer face au choix qui leur est demandé, ce qui peut se traduire par une forme d’indifférence (d’où peut-être le succès de la métaphore « aller à la pêche » pour dire « s’abstenir ») ou par un sentiment d’incompétence. Ils connaissent de surcroît un hiatus entre leur situation professionnelle de plus ou moins grande soumission, et l’injonction qui leur est faite de participer à des décisions capitales et complexes, d’où un sentiment d’illégitimité. De surcroît, l’expérience de leur vie les porte à un certain fatalisme (« de toute manière, ça ne changera rien pour nous »). Les jeunes, les non diplômés, les pauvres, les salariés d’exécution... ont certes le droit de vote, mais sont en réalité plus ou moins exclus de son exercice de par leur situation sociale. D’où le titre de l’ouvrage, construit sur un jeu de mot : *le Cens caché* – le suffrage est juridiquement universel, mais socialement censitaire.

Le modèle de la domination vient donc croiser et compléter celui de l’intégration pour expliquer l’abstention et la participation électorales. Finalement, très schématiquement, outre les jeunes, ce sont principalement les électeurs des catégories populaires qui sont les plus abstentionnistes. Mais si des organisations, des institutions, jouent un rôle de forte intégration de tout ou partie des groupes dominés, l’intégration peut compenser la domination et même déboucher sur une participation supérieure à la moyenne. L’Eglise, les centrales syndicales, les partis ouvriers (PCF, PS), les organisations laïques... ont longtemps joué ce rôle. Les femmes, elles, sont progressivement sorties de l’abstention massive, notamment du fait de leur intégration au monde du travail.

Le quatrième temps fort de l’étude scientifique de l’abstention que je retiens ici est constitué par la publication en 2007 de l’ouvrage de Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l’abstention*, suivi d’autres travaux des mêmes chercheurs, qui s’intéressent plus particulièrement à

² Evidemment, dire que les membres d’une catégorie sociale sont plus abstentionnistes ne signifie pas que tous les membres de cette catégorie sont abstentionnistes, mais que les abstentionnistes y sont en proportion significativement plus importante que dans une autre catégorie ou dans l’ensemble de la population.

ceux qui ne peuvent pas voter parce qu'ils ne sont pas inscrits ou parce qu'ils sont « mal inscrits », c'est-à-dire inscrits plus ou moins loin de leur lieu de résidence actuelle. Mais la sociologie de la mal-inscription recouvre pour une large part celle de l'abstention : ce sont les jeunes et les catégories populaires qui sont les plus concernés. Ainsi, 40% des jeunes de 25 à 29 ans sont mal-inscrits, et les études montrent que le taux d'abstention est clairement plus élevé chez les mal-inscrits. La mal-inscription est un puissant facteur d'abstention.

Il résulte donc d'un ensemble considérable d'études, dont nous n'avons cité que certaines d'entre elles, que les facteurs sociaux de l'abstention sont parfaitement connus à présent. Ce sont les très jeunes et les très vieux, les plus pauvres et les moins instruits, les personnes occupant des positions professionnelles subalternes, les habitants des quartiers populaires, qui s'abstiennent le plus – d'autant plus qu'ils sont plus souvent mal-inscrits. Il y a donc des variables lourdes qui expliquent l'abstention, et ce de façon stable dans le temps.

Mais il convient alors de se poser une seconde question, celle des variations du taux d'abstention dans le temps : d'un scrutin à l'autre et d'une époque à l'autre, ce ne sont pas les mêmes pourcentages d'abstention. Quand s'abstient-on le plus ? On s'abstient plus ou moins à certains moments, ou à certaines époques. Car bien sûr – faut-il le rappeler ? –, si certaines personnes ne s'abstiennent jamais, et si d'autres s'abstiennent tout le temps, ces deux catégories sont peu nombreuses : l'abstentionnisme est le plus souvent intermittent ou ponctuel, plutôt que permanent (les abstentionnistes permanents ne constituent qu'environ 15% du corps électoral). Pour répondre à cette question (quand s'abstient-on le plus ?), il faut distinguer les variations conjoncturelles et l'évolution structurelle.

Comment expliquer les variations conjoncturelles dans la participation électorale ? Par des circonstances individuelles, d'abord : un événement accidentel ou une circonstance factuelle fait qu'on ne peut pas voter malgré l'intention qu'on en avait – maladie, accident, événement familial, ou plus simplement oublié du fait d'une occupation très prenante ou d'une opportunité à saisir. Il y a une gradation dans le niveau de contrainte, depuis le cas de force majeure jusqu'à l'oubli pouvant trouver une excuse... Il est clair que plus on est motivé, plus on est prêt à surmonter un obstacle qui, sans la même motivation, peut conduire à l'abstention.

Mais aussi, et surtout, les caractéristiques de chaque scrutin pèsent lourdement sur le taux de participation. Sans même traiter ici de circonstances exceptionnelles, comme celles dans lesquelles se sont déroulées les élections municipales de mars 2020 en pleine explosion de la pandémie de Covid 19, il faut évoquer les aspects plus politiques des circonstances du scrutin.

Ainsi, chaque type de consultation connaît une participation inégale : les présidentielles et les municipales mobilisent beaucoup ; les européennes, les régionales et les départementales mobilisent peu ; les législatives, quant à elles, mobilisent différemment selon qu'elles suivent ou non les présidentielles.

La participation est également différente lors du premier ou lors du second tour de scrutin : en général, le second tour mobilise plus car il est perçu comme décisif, mais si l'offre électorale laisse sans candidat une part importante de l'électorat, ce peut être l'inverse. Plus généralement, une offre électorale suffisamment diversifiée incite à la participation.

La temporalité électorale joue aussi un rôle : une lassitude apparaît vite chez l'électeur sollicité plusieurs fois dans un laps de temps réduit, lassitude doublée par le sentiment qu'il a déjà dit ce qu'il avait à dire. Or, la France pratique assez systématiquement le scrutin à deux tours, ce qui peut conduire à l'épuisement des électeurs ! D'une manière générale, plus l'électeur perçoit un enjeu majeur au scrutin, plus il est porté à voter – et inversement. Et l'enjeu ne peut pas être perçu comme majeur trop souvent.

Compte tenu de ces divers éléments, on peut également considérer que le mode de scrutin n'est pas sans incidence sur la participation. Le scrutin majoritaire rend certains votes « inutiles », alors qu'avec la représentation proportionnelle, chaque voix compte – du moins sont-ce les images que l'on se fait souvent de ces deux systèmes. On le sait, lors de différents scrutins plus ou moins récents,

certaines électeurs ont hésité entre voter pour « leur » candidat, s'abstenir, ou voter « utile » – c'est-à-dire entre voter selon leur préférence, ne pas voter, ou voter autrement que selon leur préférence.

Mais ce dont on parle le plus aujourd'hui est la question de la montée de l'abstention sur la longue durée. C'est (presque) toujours dans les mêmes catégories de l'électorat qu'on s'abstient le plus, on l'a dit, mais tout le monde s'abstient de plus en plus. Pourtant, d'un point de vue démographique, la population d'aujourd'hui est plus formée et plus informée qu'il y a un demi-siècle, et elle n'est certainement pas plus pauvre : il devrait donc y avoir une plus forte proportion de votants. Mais il n'en est rien : ce sont bien toujours les mêmes catégories qui votent le plus ou s'abstiennent le plus, mais toutes les catégories ont tendance à voter aujourd'hui moins qu'hier. Si l'on compare les scrutins de mêmes types entre eux (municipales, régionales, présidentielles...) il est clair qu'au-delà des variations saisonnières, la tendance générale est à la baisse de la participation. Depuis quand ? C'est assez difficile à dire, mais dès les années 80 on parle de montée de l'abstention. Et même dans l'ouvrage de Lancelot, en 1968, on évoque déjà une dépolitisation entraînant de l'abstention ! Il faut donc relativiser tout cela, mais le phénomène est devenu assez spectaculaire en ce début de vingt-et-unième siècle. Deux chiffres peuvent symboliser l'évolution : au premier tour des législatives de 1978, 15% d'abstentions ; au premier tour des législatives de 2022, 52% ! Comment peut-on expliquer cette montée de l'abstention depuis la fin du vingtième siècle ? Le phénomène n'est pas purement français, mais la France en connaît peut-être la variante la plus marquée.

On peut lister quelques facteurs pouvant contribuer à la baisse de la participation dans ces dernières décennies. D'abord, quelque chose dont on parle peu : l'inscription automatique, depuis 1997, des jeunes sur les listes électorales. On peut considérer que ceux qui ne se seraient pas inscrits d'eux-mêmes sans ce dispositif, sont ceux qui ont le plus de chances de s'abstenir. On compte alors comme abstentionnistes des personnes qui, auparavant, l'auraient été comme non inscrites. En effet, si le taux d'abstention peut se calculer de différentes façons, en France, il l'est par rapport aux inscrits. Une part (sans doute légère) du surcroît d'abstention relève donc d'un pur artefact.

Il faut aussi suggérer l'explication de l'accroissement de l'abstention par l'éradication, depuis une trentaine d'années, de la fraude électorale : on ne peut plus « bourrer les urnes » ni « faire voter les morts », ce qui mécaniquement réduit la participation électorale – même si c'est probablement là encore de façon marginale.

Compte tenu de ce qu'on a dit sur les causes structurelles de l'abstention, son accroissement peut être dû à la multiplication des scrutins dans le temps : on a créé de nouvelles élections (européennes en 1979, régionales en 1986) ; on a raccourci certains mandats (passage au quinquennat) ; ce qu'on a appelé « l'inversion du calendrier électoral » a conduit à faire suivre systématiquement l'élection présidentielle par les élections législatives, ce qui produit une séquence de quatre scrutins en quelques semaines ; on a multiplié l'usage du scrutin à deux tours (régionales) ; l'augmentation du pourcentage d'inscrits exigé pour une élection au premier tour a conduit à la quasi généralisation des seconds tours (cantonales, législatives).

Dans un autre ordre d'idées, on peut s'interroger sur les effets de la perte de visibilité des enjeux des différents scrutins, du fait de la multiplication des niveaux de décision : commune, intercommunalité, département, région, nation, Union européenne – le citoyen ne sait plus qui décide quoi, et donc en quoi tel ou tel scrutin est important. Le régime semi-présidentiel français, curiosité internationale dont on peut penser ce que l'on veut, nuit bien sûr à la mobilisation lors des élections parlementaires : quel est le scrutin déterminant, le présidentiel ou le législatif ?

Toujours compte tenu de ce qu'on a dit précédemment, l'enjeu des scrutins peut paraître comme moindre qu'à une époque antérieure. La puissance publique a perdu de sa puissance du fait des privatisations dans l'économie, de la judiciarisation de la politique, de la mondialisation – toutes évolutions qui peuvent laisser penser que le pouvoir politique n'a plus les moyens de tenir ses promesses.

Certains ont pu avancer également que l'expérience des cohabitations, mais aussi celle d'exercices du pouvoir par des partis ayant promis des ruptures radicales mais obtenu des résultats jugés décevants, avaient pu décourager certains électeurs. Un certain rapprochement programmatique entre les principaux partis est aussi souvent mis en avant comme pouvant atténuer l'importance des enjeux des scrutins : les ainsi dénommés « partis de gouvernement » peuvent apparaître comme ayant

en commun l'acceptation d'un cadre très rigide empêchant toute véritable alternance autre que formelle : on a pu parler d'« alternance sans alternative ».

La limitation du cumul des mandats a été aussi mise en cause : les candidats sont moins connus, moins implantés, et ont donc moins de capacité à mobiliser l'électorat.

Mais peut-être aussi, le sentiment que les décisions politiques doivent se prendre selon les modalités de la démocratie est-il en perte de vitesse : la participation politique indirecte (par la pression sur le pouvoir quel qu'il soit) est préférée à la participation politique directe (par le choix des dirigeants et d'un programme politique). Les nouvelles techniques de communication peuvent conduire à penser qu'on a beaucoup plus de pouvoir en investissant les réseaux sociaux en permanence ou en conduisant une action spectaculaire sur la voie publique, qu'en attendant sagement que le moment vienne de voter selon une procédure bien établie. L'action immédiate, ponctuelle, ciblée, visible, attractive pour les médias, séduit davantage qu'un vote secret, noyé dans une masse d'autres votes secrets, censés déterminer ce qui va se passer dans les années qui viennent ! On a parlé de « consumérisme politique » à propos de cette attente d'un résultat instantané.

Une fois prise en considération la liste des facteurs conduisant à l'accroissement de l'abstention, il est sans doute assez vain de chercher à tout prix à retrouver une forte mobilisation électorale. Peut-être faut-il abandonner la conception française du vote comme un devoir citoyen, au profit d'une conception moins prescriptive, considérant que le vote est un droit, une possibilité, dont le citoyen se saisit s'il le veut et quand il le veut, étant entendu que, peut-être plus qu'avant, il a d'autres moyens de faire entendre sa voix – en somme, accepter cette baisse de la participation électorale, sans en faire toute une affaire ! Dans cette optique, l'abstentionniste ne serait plus perçu comme s'abstenant de participer à la vie de son pays, mais comme s'abstenant, à un moment donné, de le faire sous la forme électorale, qui lui paraît moins efficace ou moins adaptée que d'autres, comme la manifestation, la pétition, l'occupation de certains lieux, la campagne sur Internet, l'action spectaculaire comme celle de ceux qu'on appelle des activistes.

Le moment est venu de revenir à la question de départ : de quoi l'abstentionniste s'abstient-il ? Ce qui conduit à se demander : que font les votants lorsqu'ils votent ? L'abstentionniste, en ne votant pas, peut s'abstenir de faire plusieurs choses différentes, puisqu'il existe différentes façons d'utiliser son vote. Les usages du vote sont multiples, donc l'abstention de voter recouvre des réalités variées.

On peut voter pour de multiples raisons – et pas seulement pour faire en sorte que tel candidat soit élu pour appliquer tel programme. On ne vote pas seulement en pensant aux politiques publiques des prochaines années, mais aussi à l'effet que produira le décompte des suffrages le soir-même du scrutin, voire à ce qu'on éprouve au moment même du vote. C'est ce qui m'a conduit naguère à dire que le vote, c'est comme la pizza : on peut la consommer sur place, l'emporter pour la manger le soir même, ou la congeler pour la déguster bien plus tard. Je dois bien sûr préciser ce que j'entends par ce « modèle de la pizza ».

L'emporter congelée : on vote en pensant aux décisions futures qui dépendent des résultats du scrutin, plusieurs mois ou années plus tard (c'est l'objet théorique du vote : l'accomplissement du programme électorale du vainqueur).

L'emporter toute tiède pour le soir : on vote en pensant au rapport de forces qui s'affichera à l'heure des résultats et des commentaires (y compris l'interprétation du taux d'abstention, d'où l'abstention stratégique : je m'abstiens pour qu'on sache qu'il y a eu beaucoup d'abstentions, avec une interprétation à la clé).

La consommer sur place : on vote en se faisant plaisir au moment même du geste électoral. C'est évidemment là l'explication de certains votes dits « protestataires », le seul fait de voter de cette façon permettant de se défouler. Donner sa voix à un parti ou à un candidat n'emporte pas nécessairement le souhait de les voir appliquer leur programme en cas de succès ! Mais c'est aussi celle d'une participation permettant de se valoriser – on retrouve là la satisfaction d'avoir accompli son devoir de citoyen. Beaucoup de gens ne se font pas forcément de grandes illusions sur l'efficacité marginale de leur vote : une voix sur des milliers ou des dizaines de millions, selon le type de scrutin (un ouvrage

célèbre d'Anthony Downs a montré que d'un point de vue utilitariste, il n'est guère rationnel de voter) ! Mais à défaut de croire en l'efficacité de son vote, l'électeur peut considérer qu'il est important d'être un « bon citoyen », tant aux yeux des autres qu'à ses propres yeux. On peut voter pour voter !

On peut donc s'abstenir, parce qu'on ne croit pas en l'efficacité de son vote pour l'avenir, ou en son utilité dans l'établissement d'un rapport de forces dans la conflictualité sociale présente, ou en sa valeur symbolique en tant que tel.

Depuis une bonne trentaine d'années, se sont développées des travaux sur le caractère rituel de l'acte de vote, avec notamment un numéro de 1993 de la *Revue française de science politique*, dans lequel j'avais moi-même publié un article exposant les résultats d'une vaste enquête d'observation dans les lieux de vote, qui m'avait permis de montrer qu'on ne s'y comporte pas n'importe comment, non seulement parce qu'il y a des règles juridiques strictes (on ne peut pas venir en armes, on doit passer par l'isoloir...), mais aussi parce qu'il y a des règles non écrites, une espèce de code républicain largement respecté. On s'abstient de parler fort, de parler de « choses qui fâchent » (on converse plutôt sur la pluie et le beau temps, ou encore sur l'abstention, parce que ce sont censés être des sujets consensuels de préoccupation). On respecte un certain code vestimentaire, on fait le nécessaire pour que le chien ou les enfants ne perturbent pas le processus, on s'en tient à un itinéraire minimaliste – un peu comme dans un lieu de culte. Tout se passe comme si chaque électeur avait conscience que pour la pleine réussite de la journée électorale, indispensable à la légitimité démocratique, il fallait respecter ce code en partie non expressément formulé.

Remarquons au passage que l'instauration d'un vote par correspondance ou d'un vote en ligne effacerait dans une large mesure la dimension rituelle du vote : chaque électeur votant dans son coin avec son smartphone, on serait très loin du rassemblement de citoyens en une « assemblée électorale ». Le problème se pose déjà avec les procurations, mais leur nombre est limité, et il y a bien une présence physique et un vote sous le regard de tous, selon une procédure complexe (le vote par procuration pose d'autres problèmes, notamment celui de l'accentuation des inégalités sociales de participation). Remarquons aussi que le vote en ligne ou par machine fait disparaître le dépouillement, qui est l'un des temps forts du rituel civique. Remarquons enfin que ledit vote en ligne ou par machine rend possible toutes les suspensions et partant, fournit des arguments, faux mais efficaces, à tous les complotistes – comme certains exemples étrangers récents l'ont montré.

C'est que le vote n'est pas une forme de participation politique comme une autre. On dit souvent, pour atténuer l'inquiétude suscitée chez certains par la montée de l'abstention, que si l'abstentionniste s'abstient de voter, il ne s'abstient pas pour autant de participer à la vie politique en général : il peut, on l'a dit, manifester, pétitionner, s'informer, débattre dans sa vie familiale ou professionnelle, intervenir sur les réseaux sociaux, participer à des actions spectaculaires légales ou illégales, violentes ou non violentes, aller sur les ronds-points ou dans les ZAD, pénétrer dans une enceinte interdite ou s'enchaîner à la grille d'une institution, brandir une pancarte, afficher un comportement alimentaire ou vestimentaire spécifique... Mais il ne participe pas à un rite collectif rassemblant potentiellement tous les citoyens, mais à des actions ne concernant qu'une partie d'entre eux. La procédure électorale telle que nous la pratiquons a donc cette spécificité très particulière : elle unit pour exprimer la division, ou si l'on préfère, elle divise dans l'union – en somme, c'est l'illustration en actes de la devise *ex pluribus unum*. Le jour du vote, on met en scène l'unité de la nation (tout le monde est appelé à aller dans les mêmes endroits pour faire la même chose) alors même que ce qu'on mesure à cette occasion est la division de la population entre plusieurs camps, plusieurs options, plusieurs partis. En votant, le citoyen fait deux choses en même temps : il exprime son appartenance à une partie ET à un tout, à un parti ET à la nation – ce qui n'est absolument pas le cas avec des autres formes de participation politique.

Cela explique que certains courants politiques aient pu dénoncer l'« élection piège à cons ». Dit autrement, le jour de scrutin est perçu comme un moyen d'amener les dominés à légitimer par leur participation au vote le pouvoir des dominants. Ce à quoi André Bercoff, Stéphane Guyot et Philippe Pascot répondent « Abstention piège à cons » dans un récent ouvrage, déclinant le proverbe « les absents ont toujours tort ». On sait que dès 1888 l'écrivain anarchiste Octave Mirbeau publiait un papier resté célèbre appelant à « la grève des électeurs ». Elisée Reclus, géographe, anarchiste lui

aussi, communard, écrivait en 1885 : « Voter, c'est abdiquer ». Beaucoup plus récemment (début 2022), dans *Comment s'occuper un dimanche d'élection*, l'écrivain – également anarchiste – François Régaudeau a dénoncé ce qu'il considère comme l'imposture du vote : le traditionnel « A voté ! » montre bien que l'essentiel est là, avoir voté, quel que soit le vote. Pour lui, « un vote se prononce d'abord en faveur du vote », ceux qui font de la « vraie politique » (en gros, les zadistes), eux, n'ont pas le temps de voter ! Pour ces auteurs, et pour beaucoup d'autres, s'abstenir, c'est s'abstenir de cautionner un système social inégalitaire. Mais c'est évidemment loin d'être la conception de tous ceux qui s'abstiennent de voter à un moment donné, et qui, on l'a dit, ont pu voter lors d'un scrutin précédent ou pourront voter lors d'un scrutin à venir.

S'il convient sans doute de dédramatiser l'abstention, il existe certainement des possibilités de la limiter, par exemple par des dispositions visant à réduire la mal-inscription, à diminuer le nombre de scrutins ou à clarifier la répartition des compétences entre les instances à élire. J'aurais donc tendance à ne pas me joindre au traditionnel concert de lamentations sur les pourcentages jugés trop bas de la participation électorale. Sauf que... deux considérations conduisent à envisager une accentuation de l'abstentionnisme à l'avenir, ce qui finirait par devenir effectivement inquiétant pour un démocrate.

D'abord, s'il apparaissait que l'abstention massive des plus jeunes ne serait pas seulement un phénomène lié à l'âge, mais aussi à la génération, ce qui signifierait que même en vieillissant, les jeunes d'aujourd'hui resteraient des abstentionnistes. On a d'ailleurs parlé d'une « génération abstention ». L'abstentionnisme prendrait alors des proportions considérables dans les décennies à venir : au réchauffement climatique s'ajouterait un refroidissement démocratique ! Il faut redire que l'argument déjà évoqué selon lequel les jeunes participent « autrement » ignore la spécificité majeure de notre procédure électorale : les modes de participation politique autres qu'électorales, tant mis en valeur quand on parle de la jeunesse, ne permettent d'affirmer que des différences et des oppositions, mais pas l'appartenance à une communauté citoyenne à travers ce rituel symbolique qu'est la journée des élections. Mais rien n'indique qu'il en sera ainsi, ni que la génération suivante, celle des actuels « ados », ne reprendra pas le flambeau de la participation électorale. Et la présente génération de jeunes n'est pas si abstentionniste qu'on le dit : il a été montré que les jeunes qui s'abstiennent aujourd'hui ne sont pas massivement des abstentionnistes systématiques, mais plutôt des abstentionnistes intermittents : ce n'est pas l'abstention en général qui croît parmi eux, mais l'abstention intermittente. Pour autant, comme la génération symétrique, celle des « boomers », est réputée pratiquer le vote systématique, le contraste est évidemment saisissant.

Il existe une seconde raison d'envisager sérieusement l'accroissement de l'abstentionnisme, ou en tout cas son maintien à un niveau élevé : l'évolution contemporaine du travail. Des travaux récents, notamment ceux de Tristan Haute, ont montré les effets politiquement démobilisateurs du développement de la précarité, de l'intérim, de la sous-traitance, du travail isolé, de l'ubérisation, de l'atomisation des collectifs de travail, de l'individualisation de la gestion des ressources humaines... Tout cela accroît les effets de la domination et diminue l'intégration sociale pour une partie de la population, celle qui est déjà la plus portée à l'abstention. Aujourd'hui, l'organisation du travail salarié permet moins la mobilisation politique dans le cadre de l'activité professionnelle qu'il y a quelques décennies. On pourrait ajouter à ce phénomène celui de la désertification des campagnes et de certains centres-villes, la multiplication des lieux de commerce anonymes et du commerce à distance – tout ce qui contribue à diminuer les relations sociales concrètes dans la vie quotidienne. Sans oublier l'effet d'enfermement que produit une certaine pratique des réseaux dits « sociaux », pour ne rien dire du télétravail et des réunions à distance. Mais il n'est pas interdit d'imaginer qu'en ces matières, une évolution contraire verra le jour.

Et pour rassurer un peu plus les nostalgiques d'une participation passée massive (un peu enjolivée en un âge d'or) désolés par l'abstention montante, on peut aussi imaginer que ceux qui sollicitent le vote des électeurs sauront retrouver les moyens de les mobiliser, y compris dans les catégories sociales qui sont les principales victimes de leur propre abstentionnisme. Car bien sûr, les intérêts des catégories sociales abstentionnistes ont peu de chance d'être pris en compte dans les programmes électoraux : on cherche à satisfaire ceux qui voteront, plutôt que ceux que de toute

manière ne se déplaceront pas. D'une certaine façon, les abstentionnistes s'abstiennent de défendre leurs intérêts.

Aux femmes et aux hommes politiques, donc, de trouver les moyens de promouvoir quelques réformes facilitant le vote sans le dénaturer, de faire évoluer la société pour que moins de personnes soient isolées et dévalorisées, de retrouver les voies et les moyens de la mobilisation d'électeurs qui ne demandent finalement sans doute que cela ! Chaque campagne électorale est une campagne pour un candidat ou un parti, ET une campagne pour le vote. Aux candidats de faire en sorte que les électeurs aient envie de voter pour eux, et donc de voter tout court !

Références

- BACOT (Paul), 1993, « Conflictualité sociale et geste électoral. Les formes de politisation dans les lieux de vote », *Revue française de science politique*, « Acte du vote (L') », 43/1, p. 107-135.
- BARBET (Denis), 2007, « Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie », *Mots. Les langages du politique*, 83, p. 53-67.
- BEGAUDEAU (François), 2022, *Comment s'occuper un dimanche d'élection*, Divergences.
- BERCOFF (André), GUYOT (Stéphane), PASCOT (Philippe), 2022, *Abstention piège à cons. Derniers virages avant la démocrature*, Max Milo.
- BRACONNIER (Céline), DORMAGEN (Jean-Yves), 2007, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Gallimard.
- DOGAN (Mattei), NARBONNE (Jacques), 1955, *Les Françaises face à la politique. Comportement politique et condition sociale*, Armand Colin.
- DOWNS (Anthony), 1957, *An Economic Theory of Democracy*, Harper.
- GAXIE (Daniel), 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Le Seuil.
- HAUTE (Tristan), 2022, « Le travail et l'emploi, déterminants négligés de l'abstention », in Haute (Tristan) et Tiberj (Vincent) dir., *Extinction de vote ?*, Presses universitaires de France, p. 67-78.
- LANCELOT (Alain), 1968, *L'abstentionnisme électoral en France*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.
- MIRBEAU (Octave), 2002 [1888], *La Grève des électeurs*, Editions du Boucher.
- RECLUS (Élisée), 1911-1925, « Lettre adressée à Jean Grave », insérée dans *Le Révolté* du 11 octobre 1885, in Reclus (Élisée), *Correspondance*, Schleicher Frères, A. Costes, p. 364-366.

Paul Bacot

Professeur des universités émérite en science politique

Sciences Po Lyon / Laboratoire Triangle (CNRS-ENS Lyon)

Ancien directeur de la revue *Mots. Les langages du politique* (ENS Editions)

Dernier ouvrage : *Les mots de l'élection présidentielle sous la V^e République*, PUM, 2022